



Notre réf.: 00934/2025/I/ONM/PHORS

24 février 2025

Annexe: 1

Objet: Enquête sur la participation des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) aux programmes nationaux pour l'Antarctique

Suite à donner: Répondre à l'enquête en ligne avant le **7 mars 2025**

Madame, Monsieur,

Lors de sa soixante-dix-huitième session, le Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a adopté la [résolution 28 \(EC-78\)](#) – Rôle de l'OMM en matière de coordination des programmes météorologiques menés en Antarctique par les Membres, et approuvé, partant, l'organisation d'un dialogue entre les Membres de l'OMM qui sont également Parties au Système du Traité sur l'Antarctique au sujet de leur collaboration, au titre de l'[article 2](#) de la Convention de l'OMM ([Recueil de documents fondamentaux N° 1](#) (OMM-N° 15)), pour l'Antarctique et l'océan Austral (au sud de 60° S), où les principaux acteurs sont les Membres qui ont la capacité d'intervenir, en étroite collaboration avec les organisations internationales compétentes. Le Conseil exécutif a demandé à son Groupe d'experts pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne (PHORS) d'organiser de telles consultations et de lui présenter ses conclusions à sa soixante-dix-neuvième session. Le rapport correspondant devrait comprendre des recommandations sur le rôle de l'OMM compte tenu de l'évolution des besoins des Membres, s'agissant de l'environnement de l'Antarctique et de l'océan Austral (au sud de 60° S) et conformément à l'approche du système Terre suivie par l'OMM et au Plan stratégique de cette dernière.

En vertu de la [résolution 31 \(EC-78\)](#) – Révision du mandat des organes relevant du Conseil exécutif, ce groupe d'experts présente des recommandations en matière de stratégie, de sensibilisation et de participation au Conseil exécutif, en mettant l'accent sur les régions polaires et de haute montagne, et, d'une manière générale, sur les régions vulnérables où les changements irréversibles de la neige, des glaciers, du pergélisol et du gélisol saisonnier, des calottes glaciaires, des glaces de mer, et de l'eau douce amplifient les effets du changement climatique. En outre, il mène ses travaux dans le cadre des attributions générales des conseils régionaux en ce qui concerne les activités de l'OMM en Antarctique, conformément aux dispositions de l'[annexe II](#) du Règlement général de l'OMM ([Recueil de documents fondamentaux N° 1](#) (OMM-N° 15)).

J'ai le plaisir de vous informer que le PHORS a élaboré l'enquête ci-jointe pour consulter les Membres concernés afin de mieux connaître la participation actuelle de leurs SMHN aux programmes mis en œuvre par les Membres en Antarctique et dans l'océan Austral (au sud de 60° S).

Aux: Représentants permanents des pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Islande, Italie, Japon, Kazakhstan, Malaisie, Monaco, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Venezuela (distribution restreinte)

L'enquête est disponible dans toutes les langues de l'OMM. Elle est accessible en ligne [ici](#). Pour plus de commodité, le contenu de l'enquête figure également en [annexe](#) de la présente lettre.

Je vous saurais gré de bien vouloir répondre à cette enquête en ligne dans les meilleurs délais, de préférence d'ici au **7 mars 2025**.

Une synthèse des résultats de l'enquête, accompagnée de recommandations, sera présentée dans le rapport que le PHORS soumettra à la soixante-dix-neuvième session du Conseil exécutif. De plus, les résultats de ces consultations concourront à étayer les contributions du PHORS à l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM pour la période 2028-2031, lequel sera examiné par le Vingtième Congrès météorologique mondial.

Je saisis cette occasion pour vous remercier, vous et votre Service, pour les contributions que vous apportez aux activités de l'OMM et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Ko Barrett  
pour la Secrétaire générale

## PARTICIPATION DES SMHN AUX PROGRAMMES NATIONAUX POUR L'ANTARCTIQUE

Ref.: 01403/2025-1A/ESM

La présente enquête s'adresse au Service météorologique et hydrologique national (ci-après dénommé l'«organisation») des pays qui sont Parties au Système du Traité sur l'Antarctique. Les réponses reçues devraient montrer la fonction précise remplie, le cas échéant, par chacune de ces institutions à l'appui du programme national relatif à l'Antarctique.

### Rappel des faits

Le Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans la [résolution 28 \(EC-78\)](#) – Rôle de l'OMM en matière de coordination des programmes météorologiques menés en Antarctique par les Membres adoptée à sa soixante-dix-huitième session, a demandé au Groupe d'experts pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne (PHORS):

«D'organiser la consultation des Membres qui sont également Parties au Traité sur l'Antarctique, sur le rôle de l'OMM en réponse aux besoins des Membres concernant la coordination des programmes météorologiques et connexes menés par des Membres en Antarctique et dans l'environnement de l'océan Austral (au sud du 60<sup>e</sup> parallèle sud), d'une manière qui soit conforme à l'approche du système terrestre de l'Organisation et à son Plan stratégique, ainsi que sur un rôle fédérateur d'aide à la connaissance de la fonte de la calotte glaciaire de l'Antarctique et de ses incidences planétaires, en tenant compte des particularités des programmes relatifs à l'Antarctique».

Conformément au mandat exposé dans l'[annexe 3 de la résolution 31 \(EC-78\)](#) – Groupe d'experts pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne

le PHORS:

«formule et présente des recommandations stratégiques, de sensibilisation et d'engagement au Conseil exécutif en mettant l'accent sur les régions polaires et de haute montagne, et, d'une manière générale, sur les régions vulnérables où les changements irréversibles de la neige, des glaciers, du pergélisol et du gélisol saisonnier, des calottes glaciaires, de la glace de mer, et de l'eau douce amplifient les effets du changement climatique».

En outre, le Conseil exécutif a réitéré, à sa soixante-dix-huitième session, que le PHORS doit:

«Mener des travaux dans le cadre des attributions générales des conseils régionaux en ce qui concerne les activités de l'OMM dans l'Antarctique, conformément aux dispositions de l'[annexe II](#) du Règlement général, *Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15)».

### Objet de l'enquête

L'enquête est organisée sous l'autorité du PHORS afin de donner suite à l'une des demandes énoncées dans la résolution 28 (EC-78), à savoir «organiser la consultation des Membres qui sont également Parties au Traité sur l'Antarctique, sur le rôle de l'OMM en réponse aux besoins des Membres concernant la coordination des programmes météorologiques et connexes menés par des Membres en Antarctique et dans l'environnement de l'océan Austral (au sud du 60<sup>e</sup> parallèle sud)».

Les résultats et les recommandations issues de l'enquête figureront dans le rapport que le PHORS présentera à la soixante-dix-neuvième session du Conseil exécutif en juin 2025.

Ces consultations seront prises en compte dans les futures orientations stratégiques de l'OMM et lors de la préparation du Plan stratégique 2028-2031 qu'examinera le Vingtième Congrès météorologique mondial (Cg-20) en 2027.

Nous vous remercions vivement de l'attention que vous porterez à l'enquête!

Les informations accompagnées d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Ref.: 01A03/2025-14 VESM

### Informations sur le pays

1. Pour quel pays répondez-vous à l'enquête?\*

2. Quel est votre nom\*

3. Quelle est votre adresse électronique\*

4. Quelle fonction exercez-vous au sein du Service météorologique et hydrologique national (SMHN) de ce pays?\*

## Partenaires nationaux

5. Votre pays est Partie au Traité sur l'Antarctique. Votre organisation est-elle associée ou contribue-t-elle au programme national pour l'Antarctique de ce pays?\*

Oui  Non

6. Si oui, à quelles activités visant l'Antarctique et l'océan Austral (au sud du 60<sup>e</sup> parallèle sud) votre organisation est-elle associée? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes\*

- Exécuter des observations
- Gérer ou soutenir les stations ou programmes d'observation (en surface, en altitude, etc.)
- Faciliter l'échange en temps réel d'observations effectuées en Antarctique par votre organisation ou par une autre organisation nationale
- Soutenir l'échange de données en différé et l'archivage
- Mener des travaux de recherche ou y contribuer
- Fournir des services de prévision météorologique
- Fournir des services climatologiques
- Gérer/Soutenir des activités liées aux zones METAREA
- Autre

7. Votre organisation dispose-t-elle d'une vue d'ensemble sur les institutions de votre pays qui conduisent des activités dans l'Antarctique et l'océan Austral, mènent des recherches sur ces régions ou fournissent des services pour ces régions?\*

Oui  Non

8. Votre organisation collabore-t-elle de manière régulière ou ponctuelle avec d'autres institutions de votre pays qui conduisent des activités dans l'Antarctique, mènent des recherches sur cette région ou fournissent des services pour cette région?\*

Oui  Non

9. Si oui, précisez la nature de ces différentes institutions, par exemple: établissement de recherche, exploitant, institut polaire, etc.\*

10. Si oui, cela inclut-il l'échange de données en temps quasi réel par le biais du Système d'information de l'OMM (SIO 2)/Système mondial de télécommunications (SMT)?\*

Oui  Non

11. Souhaiteriez-vous resserrer les liens avec vos partenaires nationaux qui conduisent des activités en Antarctique?\*

Oui  Non

12. Si oui, votre organisation serait-elle favorable à ce que l'OMM instaure des consultations entre les représentants permanents intéressés ou leurs délégués, afin de préciser les modes de collaboration qui pourraient être utiles et d'échanger des idées sur la manière dont les SMHN pourraient se rapprocher de leurs partenaires nationaux, dans les limites des mandats de chaque organisation et en fonction des besoins?\*

Oui  Non

13. Aimerez-vous ajouter des recommandations, suggestions ou commentaires sur cette partie consacrée aux partenaires nationaux?

## Disponibilité des données

De nombreuses stations de l'Antarctique et des îles subantarctiques sont enregistrées dans la base de données de l'outil d'analyse de la capacité des systèmes d'information en surface (OSCAR/Surface) avec un identifiant unique de station du Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS).

Beaucoup échangent en temps réel une partie, au moins, de leurs données par le SMT/SIO 2.

14. Votre pays effectue-t-il des mesures dans l'Antarctique ou l'océan Austral (au sud du 60° parallèle sud) ou sur les îles subantarctiques?\*

Oui  Non

15. Si oui, certaines stations exploitées par des institutions de votre pays font-elles officiellement partie du Réseau d'observation de base mondial (ROBM)?\*

Oui  Non

16. Si non, est-il envisageable que certaines stations (observation en surface ou en altitude) qui effectuent des mesures dans l'Antarctique deviennent des stations du ROBM?\*

Oui  Non

17. Outre le ROBM, l'OMM a défini et créé des réseaux d'observation de base régionaux (ROBR) dans chacune de ses Régions. Ces réseaux visent à stimuler la disponibilité des observations et l'échange de données à l'appui d'applications régionales précises, par exemple la lutte contre des aléas environnementaux précis, l'amélioration de la résilience des populations, l'approfondissement de la compréhension scientifique de secteurs clés d'importance régionale et le soutien à la prise de décisions éclairée par des données.

Les ROBR sont décrits en détail dans les deux publications ci-après:

- [Manuel du Système mondial intégré d'observation de l'OMM](#) (OMM-N° 1160),
- [Guide du Système mondial intégré d'observation de l'OMM](#) (OMM-N° 1165).

Votre organisation souhaiterait-elle participer à la conception et la création d'un ROBR en Antarctique?\*

Oui  Non

18. Si non, expliquez pourquoi.\*

19. Votre organisation procure-t-elle des services pour l'échange de données en temps réel sur l'Antarctique et l'océan Austral par le biais du SMT/SIO 2)?\*

Oui  Non

20. Votre organisation participe-t-elle à l'archivage d'observations effectuées dans l'Antarctique et l'océan Austral?\*

Oui  Non

21. Existe-t-il des obstacles à l'intensification de l'échange de données en temps réel?\*

Oui  Non

22. Si oui, veuillez cocher toutes les réponses pertinentes\*

- Méconnaissance de la part des fournisseurs de données (externes)
- Échange inexistant/insuffisant entre votre organisation et les fournisseurs nationaux de données
- Manque d'accès à des transmissions de données abordables par satellite
- Absence de mandat sur l'échange de données, à l'exception des observations météorologiques
- Autres difficultés de nature technique ou découlant du mandat
- Autre

23. Aimerez-vous ajouter des suggestions ou commentaires sur la disponibilité et l'échange de données?

**Services**

24. Votre organisation procure-t-elle d'autres services (météorologiques, climatologiques, maritimes, etc.) pour l'Antarctique et l'océan Austral (au sud du 60<sup>e</sup> parallèle sud) ou dans les îles subantarctiques?\*

Oui  Non

25. Si oui, veuillez préciser la nature de ces services (prévision du temps, des glaces de mer, etc.)\*

(maximum 500 caractères)

26. Savez-vous si d'autres fournisseurs de services hydrométéorologiques, climatologiques ou maritimes de votre pays mènent des activités au sud du 60<sup>e</sup> parallèle sud?\*

Oui  Non

27. Si oui, veuillez préciser ci-dessous.\*

28. Le Centre climatologique régional en réseau pour l'Antarctique (AntRCC) est en cours de planification et le premier Forum sur l'évolution probable du climat dans l'Antarctique devrait se tenir au milieu de l'année 2025.

Le Forum se tiendra ensuite deux fois par an, rassemblant les fournisseurs de services et les utilisateurs potentiels afin de favoriser le développement des capacités, l'échange de connaissances, l'harmonisation des produits dans toute la région, la réunion d'informations de multiples sources par consensus d'experts, la collaboration et l'engagement auprès des partenaires clés à l'échelle régionale et internationale (SCAR, COMNAP, etc.).

D'avantage d'informations sont disponibles .

Votre organisation participe-t-elle déjà à la mise en place de l'AntRCC?\*

Oui  Non

29. Si oui, quel est son principal domaine d'intérêt?\*

30. Si non, votre organisation souhaiterait-elle contribuer aux fonctions du Centre climatologique régional en réseau pour l'Antarctique?\*

Oui  Non

31. Si non, votre organisation souhaiterait-elle participer au Forum sur l'évolution probable du climat dans l'Antarctique?\*

Oui  Non

32. Souhaitez-vous ajouter des suggestions ou commentaires sur cette partie consacrée aux services?

**Coordination, sensibilisation et dernière question**

Ref.: 01A03/2025-14 VESM

33. Selon vous, dans quels domaines précis liés à l'Antarctique l'OMM pourrait-elle adapter ou étendre son rôle afin de soutenir plus efficacement ses Membres?\*

- Multiplier les échanges entre les représentants permanents des Membres qui s'intéressent à l'Antarctique
- Soutenir les efforts d'ordre technique déployés pour: un accès élargi aux observations au sud du 60<sup>e</sup> parallèle sud; l'attribution d'identifiants de stations du WIGOS sous le code de pays correspondant; la surveillance par les Centres régionaux du WIGOS ou par le Système de contrôle de la qualité des données du WIGOS, etc.
- Favoriser les activités de nature à étendre la gamme des observations faisant l'objet d'un échange de données en temps réel ou en différé par le biais du Système d'information de l'OMM (SIO 2) et à faciliter le remplacement du SMT
- Formuler des orientations spécifiques pour les observations en Antarctique (configuration des instruments, fiabilité, etc.)
- Élaborer et diffuser des informations climatologiques utiles sur la région, à partir des produits disponibles dans les centres mondiaux et régionaux désignés par l'OMM et/ou les centres nationaux
- Intensifier l'engagement auprès des milieux scientifiques internationaux qui diffusent des informations scientifiques sur l'évolution actuelle du climat en Antarctique
- Autres aspects pertinents pour s'engager par l'entremise de l'OMM au cours des 3 à 5 prochaines années et au-delà (veuillez préciser dans le cadre «Autre» ci-dessous)
- Autre

34. Selon vous, existe-t-il des limites ou des risques au fait de s'engager par l'entremise de l'OMM dans les activités météorologiques et climatologiques en Antarctique et dans l'environnement de l'océan Austral (au sud du 60<sup>e</sup> parallèle sud)?\*

Oui  Non

35. Si oui, veuillez préciser ces limites et/ou risques\*

36. Afin de s'acquitter de son mandat, le PHORS entend accroître le processus de consultation des Membres concernant l'Antarctique et l'environnement de l'océan Austral (au sud du 60<sup>e</sup> parallèle sud) et contribuer à définir les orientations stratégiques de l'OMM pour la prochaine période financière (2028-2031).

Selon vous, serait-il utile que des informations à ce propos soient transmises à votre organisation de temps à autre?

Cela pourrait comprendre, par exemple, des comptes rendus succincts d'études scientifiques récentes et des synthèses de la compréhension scientifique de questions liées à l'Antarctique, telles que la fonte de la calotte glaciaire, son apport à l'élévation du niveau de la mer et ses effets à l'échelle planétaire.\*

Oui  Non

37. Selon vous, quelle devrait être l'action prioritaire de l'OMM à l'issue de cette enquête?\*

(maximum 500 caractères)

38. Pour terminer, souhaitez-vous ajouter des suggestions ou commentaires?

(maximum 500 caractères)

Ce contenu n'est ni créé ni approuvé par Microsoft.  
Les informations fournies seront transmises à l'auteur du formulaire.

---